

COMPRENDRE LES FDES

UTILISEZ LE BOIS FRANÇAIS POUR RÉDUIRE
L'EMPREINTE CARBONE DES BÂTIMENTS



-  MATIÈRE 1^{ÈRE} NATURELLE ET RENOUVELABLE : LA FORÊT FRANÇAISE
-  PRODUCTION FRANÇAISE
-  TRANSPORT
-  MISE EN OEUVRE ET USAGE
-  RECYCLAGE, UPCYCLING ET FIN DE VIE

SOMMAIRE



4 ANALYSE DE CYCLE DE VIE DE BÂTIMENT, **DE QUOI PARLE-T-ON ?**

7 FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE, **DE QUOI PARLE-T-ON ?**

9 RÉALISER UNE **FDES**

13 LES CONTENUS CLÉS D'UNE **FDES**

19 QUELQUES **ORDRES DE GRANDEUR**

21 **ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES**
SPÉCIFIQUES PRODUITS BOIS

24 LES **FDES EXISTANTES**
DE PRODUITS BOIS



ANALYSE DE CYCLE DE VIE DE BÂTIMENT, **DE QUOI PARLE-T-ON ?**

Le secteur du bâtiment en France représente 44% de la consommation d'énergie et 25% des émissions de gaz à effet de serre (données ADEME). Ce bilan écologique est causé aussi bien par la construction des bâtiments que par leur utilisation. En réaction, des démarches volontaires et réglementations ont été mises en place pour améliorer les performances thermiques (RT2005, label BBC, RT2012...) et environnementales (démarche HQE, label BBCA...). Ces démarches nécessitent des outils pour dresser les bilans environnementaux des bâtiments et les comparer entre eux, ce qui a participé à l'introduction des Analyses de Cycle de Vie (ACV) dans le secteur de la construction.

L'ANALYSE DE CYCLE DE VIE EST
UNE MÉTHODE MULTICRITÈRES
VISANT À ÉVALUER LES IMPACTS
ENVIRONNEMENTAUX D'UN PRODUIT
OU SYSTÈME TOUT AU LONG DE SON
CYCLE DE VIE.

Cette méthode est cadrée par les normes ISO 14040 et ISO 14044. Elle repose sur l'établissement d'un inventaire des flux échangés entre le système étudié et son environnement (consommation de ressources naturelles, émissions dans l'air, dans l'eau, dans le sol...), et la conversion de cet inventaire en impacts environnementaux potentiels à l'aide de facteurs de caractérisation.

L'application de l'ACV au bâtiment en Europe est cadrée par la norme EN 15643.



PRODUCTION



CONSTRUCTION



VIE EN ŒUVRE



FIN DE VIE

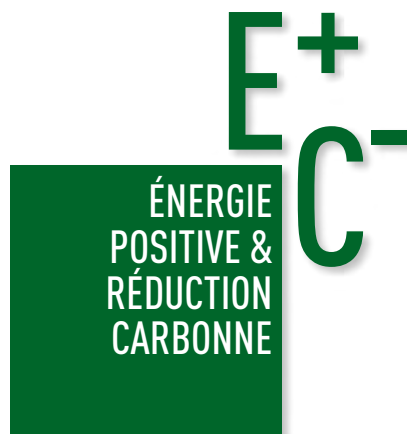


BÉNÉFICES



LES ÉTAPES DU CYCLE DE VIE DU BÂTIMENT PRISES EN COMPTE SONT LES SUIVANTES :

- PRODUCTION : extraction et transformation des matières pour fabriquer les produits de constructions
- CONSTRUCTION : transport des produits de construction vers chantier et montage du bâtiment
- VIE EN ŒUVRE : utilisation du bâtiment, y compris maintenance, consommations d'eau et d'énergie
- FIN DE VIE : déconstruction du bâtiment, transport et élimination ou valorisation des déchets
- BÉNÉFICES : liés à la valorisation des déchets en fin de vie (réutilisation, recyclage, valorisation énergie)



Depuis 2016, l'État, l'ADEME et les professionnels ont lancé un observatoire à l'échelle nationale afin de comprendre dans quelle mesure l'impact environnemental des bâtiments peut être réduit et optimisé. Ce programme d'envergure est nommé « l'expérimentation E+C- », et vise à préparer la **future réglementation environnementale RE2020** qui sera publiée en 2020 pour mettre en avant :

- **les constructions à énergie positive (E+)**
- **et à basses émissions de gaz à effet de serre (C-)**

Concernant les émissions de gaz à effets de serre sur l'ensemble du cycle de vie du bâtiment, la future réglementation fixera des seuils à ne pas dépasser par mètre carré de surface de plancher en fonction des paramètres du chantier : type de bâtiment, localisation, etc...

Par exemple : 1 000 kg équivalents CO₂ par m² de surface de plancher sur 50 ans.

Les premiers retours de l'expérimentation E+C- montrent que les impacts environnementaux des bâtiments sont situés autour de 1 000 à 1 400 kg équivalents CO₂ par mètre carré de surface de plancher, dont deux tiers environ proviennent des produits de construction et un tiers environ de l'utilisation du bâtiment.

On note en particulier une contribution relativement importante des lots suivants, qui représentent chacun de 5% à 10% environ des émissions en fonction des caractéristiques du projet :

- Superstructure et maçonnerie : **10%** des émissions en moyenne
- Chauffage, ventilation, refroidissement, eau chaude sanitaire : **8%** des émissions en moyenne
- Fondations et infrastructures : **7%** des émissions en moyenne
- Revêtements de sols, murs et plafonds : **6%** des émissions en moyenne
- Façades et menuiseries extérieures

FICHE DE DÉCLARATION ENVIRONNEMENTALE ET SANITAIRE, **DE QUOI PARLE-T-ON ?**



Afin d'évaluer les impacts environnementaux du bâtiment (notamment les émissions de gaz à effet de serre), **il est nécessaire de disposer de données environnementales sur ses composants. Pour les produits de construction en France, on parle de FDES (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire).** Pour les équipements électriques, électroniques et climatiques, on parle de PEP (Profil Environnemental Produit).

Une FDES est un document au format cadré qui présente les indicateurs environnementaux (au nombre de 28) et des informations sanitaires sur le ou les produits qu'elle couvre. Elle peut couvrir un ou plusieurs produits (FDES de gamme), fabriqués par un fabricant (FDES individuelle) ou un groupe de fabricants (FDES collective).

Les FDES réalisées suivant la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN sont valides et utilisables en France pour les produits destinés aux chantiers de construction situés en France. Il existe en Europe des équivalents des FDES appelées EPD (Environmental Product Declaration). **Chaque EPD est réalisée suivant les normes en vigueur dans les pays de destination du produit, et n'est valide que dans ce pays.**

Les FDES sont **encadrées par la norme NF EN 15804+A1 et son complément national NF EN 15804/CN.** Une FDES est valide pour une **durée de 5 ans** et peut être utilisée par son déclarant, ou dans le cas d'une FDES collective par tous les ayants droits pourvu qu'ils rentrent dans le **cadre de validité défini dans la FDES.** Lors de la réalisation d'une ACV de bâtiment, un produit qui n'est couvert par aucune FDES se voit attribuer les impacts d'une donnée par défaut (appelée MDEGD ou DED) pénalisante fixée par l'État.

Au-delà de l'utilisation à l'échelle bâtiment, les FDES font également office de **diagnostics environnementaux des produits de construction**, et peuvent servir de base pour la mise en place de démarches d'écoconception. Elles constituent également le **socle obligatoire des allégations environnementales** publiées par les fabricants dans leurs communications environnementales.





Précision de terminologie :

La traduction littérale en français du terme normatif EN 15804 « EPD » (Environmental Product Declaration) est « DEP » (Déclaration Environnementale de Produit). Toutefois, en France, les déclarations environnementales de produits de construction sont complétées par des informations sanitaires concernant les produits couverts, et on utilise le terme de « FDES » (Fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire). La FDES est donc bien une DEP complétée par des informations sanitaires.

Où trouver les FDES ?

Les FDES sont disponibles en ligne sur l'espace consultation de la base INIES à l'adresse www.inies.fr. Il est possible de rechercher des FDES par familles de produits, par déclarant, par mots-clés...

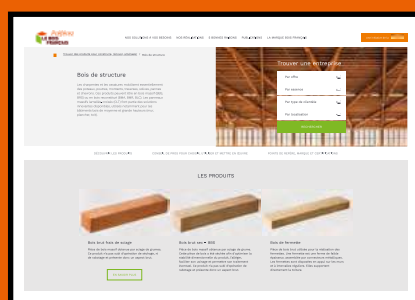
FDES des produits bois français :

Grâce au site « preferez-le-bois-francais.fr », retrouvez toute l'offre disponible des produits en Bois Français : les caractéristiques et les dimensions standard ainsi que les fournisseurs des produits en bois issue de la ressource française et transformés en France.

La FNB mène, depuis plus d'un an, le projet de réaliser des FDES collectives pour chaque produit bois français disponible dans le catalogue.



➔ La publication des premières fiches est prévue en fin d'année.



➔ Ainsi, les FDES collectives disponibles seront téléchargeables sur la page produit du site Internet

Liens directs par usage ou famille de produits :

- Pour les bois de structure : bois-structure.preferezleboisfrancais.fr
- Pour les revêtements intérieurs : revetement-interieur.preferezleboisfrancais.fr
- Pour les parquets : parquets.preferezleboisfrancais.fr
- Pour les bois de menuiserie : bois-menuiserie.preferezleboisfrancais.fr
- Pour les lames de bardage : bardage.preferezleboisfrancais.fr
- Pour les lames de terrasse : terrasse.preferezleboisfrancais.fr

Les FDES collectives des produits en bois français seront publiées :

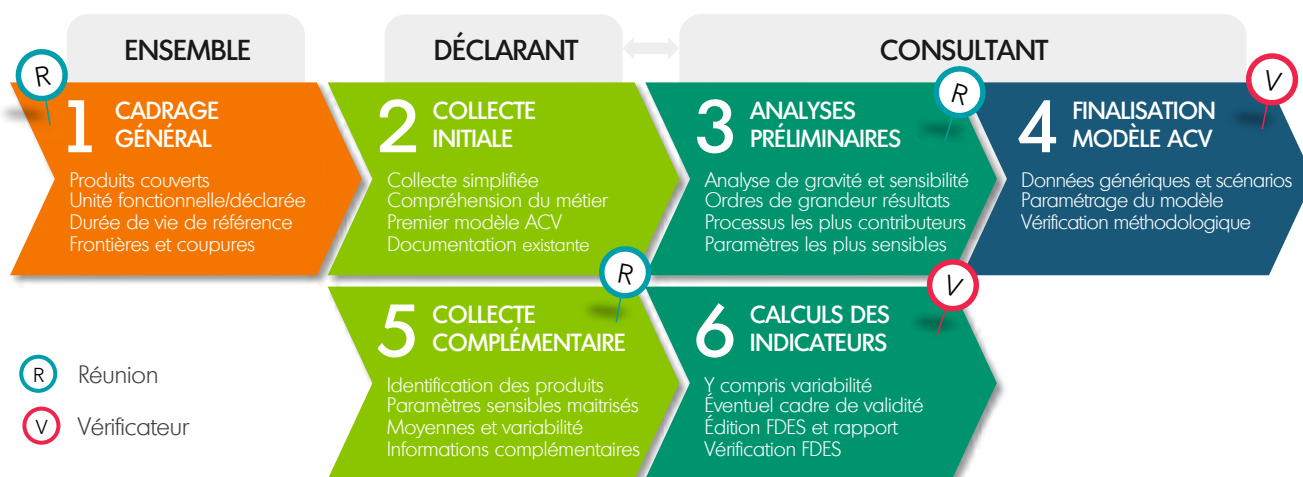
- sur le site INIES : <https://www.base-inies.fr/iniesV4/dist/consultation.html>
- sur le site internet : construction.preferezleboisfrancais.fr

RÉALISER UNE **FDES**



LA RÉALISATION D'UNE FDES FAIT APPEL
À DE LA COLLECTE ET DE L'ANALYSE DE DONNÉES,
DE LA MODÉLISATION ET DES CALCULS,
ET DE LA RÉDACTION.

Le visuel ci-dessous présente un découpage en six étapes.



LE CADRAGE DU PROJET

Le cadrage du projet est une étape à ne pas négliger. Certains éléments doivent faire l'objet de réflexions poussées au démarrage du projet, et peuvent être rediscutés en cours de projet tels que :

le nom du déclarant, les produits à couvrir par la ou les FDES, les variantes couvertes et non couvertes, nombre de FDES à réaliser, les titres des FDES, les performances des produits...



LA COLLECTE DE DONNÉES

Afin de modéliser convenablement le cycle de vie des produits, des collectes de données doivent être réalisées avec l'aide du déclarant (fabricant ou groupe de fabricants). Ce recueil de renseignements peut se faire à distance via un questionnaire, ou grâce à des visites sur les sites de fabrication. Une fois analysées, elles sont complétées avec les informations

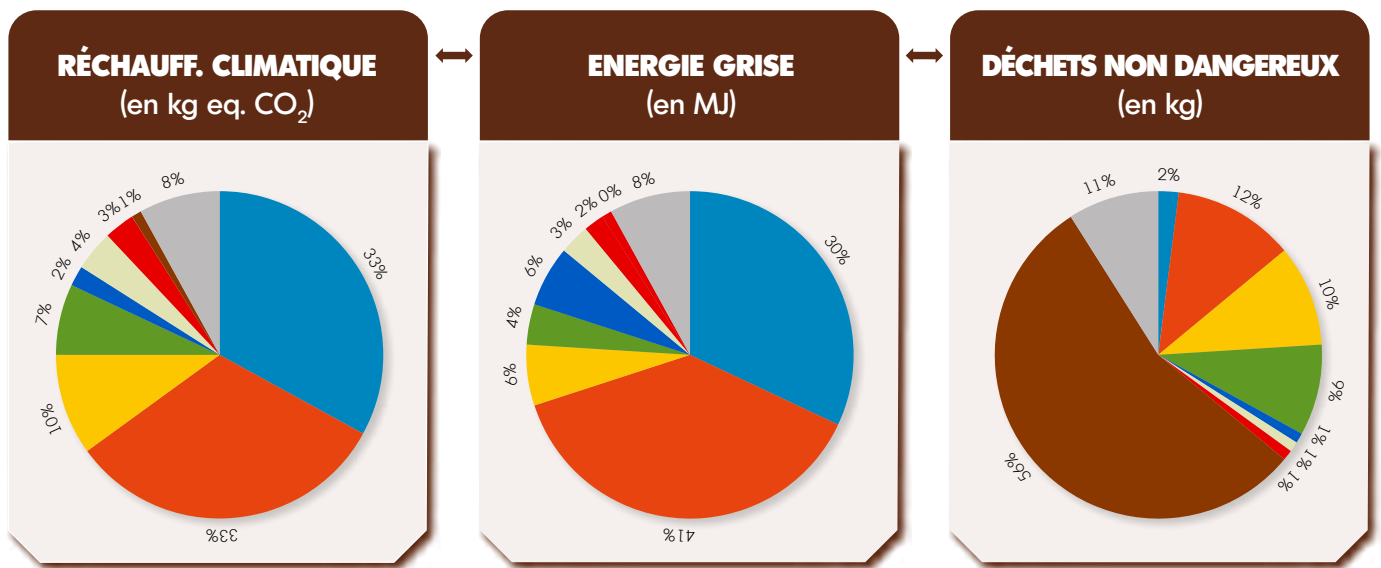
de bases de données environnementales pour créer des modèles de calcul. Les données récoltées concernent généralement les processus les plus importants qui interviennent dans le cycle de vie du produit. Le tableau ci-dessous illustre une collecte de données typique chez le fabricant d'un produit de construction bois souhaitant réaliser une FDES.

	INFORMATIONS À COLLECTER	SERVICES CONCERNÉS
PRODUITS COUVERTS	Spécifications techniques des produits : essence, traitement, finition, dimensions, performances techniques, sites de fabrication et quantité produite annuellement	Service technique, service commercial
PROCÉDÉS DE FABRICATION	Description du procédé de fabrication, des matières premières jusqu'aux produits emballés prêts à livrer	Service technique, service production
MATIÈRES PREMIÈRES ET APPROVISIONNEMENT	Liste des matières premières et autres approvisionnement relatifs à la fabrication des produits : bois, produits de traitements, produits de finition, colles, carburants, outils, lubrifiants...	Service achats
CONSOMMATION ET PRODUCTION D'ÉNERGIE	Achats et production d'énergie : électricité du réseau / photovoltaïque, gaz naturel, chaudière biomasse...	Service achats, service production
ÉMISSIONS DANS L'AIR ET DANS L'EAU	Mesures des émissions de la chaudière biomasse, mesures des émissions dans l'eau si pertinent	Service QHSE, service production
PRODUCTION DE DÉCHETS	Quantités de déchets par types : plastiques, métaux, cartons, dangereux, DIB...	Service QHSE, service production
EMBALLAGES DES PRODUITS	Quantités d'emballages achetés annuellement et/ou ramenés par produit emballé : chevrons, palettes, carton, film plastique, feuilard, polystyrène...	Service technique, service achats
TRANSPORT DES PRODUITS VERS LES CLIENTS	Distances de transports vers les clients : par département ou régions, kilométrages...	Service commercial

CALCULS ET ANALYSES

Afin de mieux comprendre les produits et d'améliorer la précision des calculs, deux types d'analyses sont effectués. **Les analyses de gravité** permettent de mesurer quels sont les processus les plus impactants du cycle de vie.

Les analyses de sensibilité permettent de déterminer quelles influences ont les différents paramètres variables sur le bilan du produit. Prendre connaissance de ces facteurs clés peut mener à une démarche d'écoconception, c'est-à-dire d'optimisation des impacts environnementaux.



LÉGENDES

- FABRICATION PROFILÉS BOIS
- FABRICATION VITRAGE
- FABRICATION RENFORTS ACIER
- FABRICATION FERRURES
- ASSEMBLAGE FENÊTRES
- TRANSPORT VERS CHANTIER
- MISE EN OEUVRE CHANTIER
- FIN DE VIE FENÊTRES
- AUTRES

L'exemple ci-dessus montre les résultats d'une analyse de gravité.

Cette analyse peut être menée sur les 28 indicateurs environnementaux contenus dans les FDES. Dans cet exemple, trois indicateurs témoins ont été retenus et considérés comme fiables et révélateurs pour le produit étudié (une fenêtre bois dans cet exemple).



LA VÉRIFICATION DES FDES

Depuis le 1^{er} juillet 2017, **toutes les FDES candidates pour une publication doivent être vérifiées** par une tierce partie indépendante habilitée, en conformité avec la réglementation française, les normes ISO 14040/44, EN 15804+A1, NF EN 15804/CN et les règles du programme de vérification INIES.

Une fois les impacts environnementaux calculés, la FDES et le rapport de projet associé sont soumis à un vérificateur qui analyse la conformité aux référentiels et la plausibilité des résultats. Le vérificateur formule

des commentaires et peut exiger l'amélioration de la FDES. A l'issue des échanges avec le réalisateur de la FDES, le vérificateur produit son **rapport ainsi qu'une attestation de vérification** (en cas de conformité).

La liste des vérificateurs habilités est disponible sur le site internet de la base INIES. Les FDES publiées sur la base INIES peuvent faire l'objet de réclamations qui sont traitées par le comité technique INIES.

LES MOYENS

Les moyens engagés dans la réalisation d'une FDES dépendent de la façon dont le travail est effectué. Les FDES peuvent être réalisées en interne par le fabricant, en externe via un consultant, ou grâce à un configurateur c'est-à-dire un logiciel capable de créer des FDES sur mesure à partir d'un modèle collectif.

	EN INTERNE	EN EXTERNE	CONFIGURATEUR
LOGICIELS	Logiciel d'ACV, par exemple SimaPro, Gabi, OpenLCA, Excel...	Logiciel d'ACV, par exemple SimaPro, Gabi, OpenLCA, Excel...	Application web dédiée, ou tableur Excel amélioré
TEMPS DE TRAVAIL	Plusieurs dizaines voire une centaine de jours pour un salarié de l'entreprise fabricante (par exemple responsable QHSE)	De quelques jours à quelques dizaines de jours pour la collecte de données en interne au fabricant, le reste est réalisé par le consultant	De quelques jours à quelques dizaines de jours pour la collecte de données en interne au fabricant, une journée pour l'utilisation du configurateur
ESTIMATION DES COÛTS	De l'ordre de 50 à 100 k€ pour une FDES (dont logiciel et base de données...). Dégressif en fonction du nombre	De l'ordre de 20 à 40 k€ pour une FDES. Dégressif en fonction du nombre	En fonction du nombre
AVANTAGES	Maîtrise en interne. Intéressant pour un nombre important de FDES (plusieurs dizaines)	Simplicité, rapidité, accompagnement	Coût, utilisation des FDES collective comme base et modèle de référence.
INCONVÉNIENTS	Investissement financier très important. Temps de travail et délai après démarrage.	Investissement financier significatif	Nécessite la réalisation d'un configurateur au préalable, pas d'accompagnement

LES CONTENUS CLÉS D'UNE **FDES**



Lors de la lecture d'une FDES, il est nécessaire de savoir repérer certaines informations importantes :

- Les premières pages sont dédiées aux **informations générales** sur le fabricant, le produit et la FDES
- Les pages suivantes décrivent les **étapes du cycle de vie, les processus pris en compte, et certaines hypothèses** méthodologiques
- Le cœur de la FDES est constitué de tableaux présentant les **indicateurs environnementaux** par étape du cycle de vie
- Les dernières pages présentent les **informations sanitaires** et relatives au confort



Le format des FDES est cadré par la norme NF EN 15804+A1, la NF EN 15804/CN et le programme INIES, et toutes les FDES sont structurées de la même façon. Il peut toutefois exister quelques différences minimales de mise en page ou d'intitulés des rubriques.

Les pages suivantes présentent :

- En partie gauche, des visuels de FDES (note : les exemples de visuel sont issus d'une FDES fictive)
- En partie droite, des commentaires pour mettre en avant les principaux éléments





Références aux normes en vigueur pour les FDES

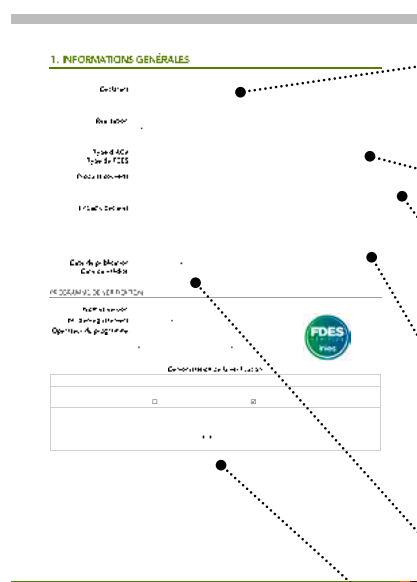
Visuel du ou des produits couverts par la FDES

Titre de la FDES

Nom du déclarant

Logo du déclarant

Millésime (date de publication de la fiche)



DÉCLARANT : il s'agit soit du fabricant (FDES individuelle), soit d'un syndicat, d'une association, ... (FDES collective)

TYPE D'ACV : « du berceau à la tombe » exigée en France. On intègre toutes les étapes du cycle de vie : matières premières, fabrication, transport, mise en œuvre, vie en œuvre, fin de vie. Seul le module D, servant à mettre en avant les bénéfices liés à la valorisation des déchets en fin de vie, est optionnel. Pour les produits bois il est en général déclaré puisque ces produits sont valorisés au moins partiellement en fin de vie.

PRODUITS COUVERTS : pour une FDES individuelle, il s'agit en général des références commerciales des produits couverts. Pour les FDES collectives un renvoi est fait vers un cadre de validité (voir dans les pages suivantes).

IMPACTS DÉCLARÉS : sauf lorsqu'un seul produit est couvert par la FDES, un produit de référence est défini pour représenter l'ensemble des produits couverts. Sa représentativité doit être démontrée.

DATE DE VALIDITÉ : les FDES sont valables 5 ans

Paragraphe relatif à la vérification

2. DESCRIPTION DE L'UNITÉ FONCTIONNELLE ET DU PRODUIT TYPE

Unité fonctionnelle
Produit type
Durée de vie de référence
Principaux constituants
Caractéristiques techniques
Normes et référentiels

UNITÉ FONCTIONNELLE

Une des notions les plus importantes relatives aux FDES.

C'est elle qui permet la comparaison des FDES et leur intégration dans les ACV de bâtiments. Elle est exprimée par un verbe à l'infinitif, définit l'unité selon laquelle les résultats sont exprimés, inclut les performances principales du produit, et la durée de vie.

Exemple pour un parquet massif : « Assurer le revêtement d'1 m² de sol intérieur pendant la durée de vie de référence de 100 ans »

Exemple pour un mur à ossature bois : « Assurer la fonction de mur porteur sur 1 m² de paroi pendant la durée de vie de référence de 100 ans »

DESCRIPTION DU PRODUIT

Permet à l'utilisateur de la FDES de bien comprendre de quel produit l'on parle, notamment de certaines limites, par exemple : zone de production, destination, type de mise en œuvre, liste des composants, caractéristiques techniques, normes et référentiels...

CELA, LES PRINCIPAUX CONSTITUANTS POSSIBLES DU PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Principaux constituants en kg	Quantité de base	Quantité de référence

PRINCIPAUX CONSTITUANTS DU PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Quantité	Unité

TABLEAU DES PRINCIPAUX CONSTITUANTS

Il permet à l'utilisateur de la FDES de savoir sur quelles bases quantitatives le produit a été modélisé et calculé.

En ligne, on trouve les constituants classés en trois groupes : le produit étudié, ses emballages, ses accessoires de pose.

En colonne, on trouve les quantités, généralement exprimées en kg. Lorsque les calculs ont été effectués sur un produit de référence différent de l'unité fonctionnelle, on fournit dans deux colonnes les quantités pour le produit de référence, et les quantités ramenées à l'unité fonctionnelle. C'est le cas par exemple si on réalise les calculs sur une fenêtre de dimension 1,23 x 1,48 puis que l'on se ramène à l'unité fonctionnelle en divisant par 1,82 (surface = 1,23*1,48).

TABLEAU CONCERNANT LA DURÉE DE VIE DE RÉFÉRENCE

Aussi appelée DVR, elle est une des principales notions relatives aux FDES. Elle correspond à la durée sur laquelle l'unité fonctionnelle et les performances du produit sont maintenues.

Le choix de la DVR doit être dûment justifié. Les calculs d'indicateurs environnementaux doivent tenir compte de l'éventuelle maintenance nécessaire pour que les performances soient assurées sur toute la DVR. Pour les produits bois, il peut s'agir par exemple de l'entretien de la finition (pour les produits concernés).

La DVR du produit est à distinguer de la durée de vie du bâtiment. Lorsque l'on réalise l'ACV d'un bâtiment, on prévoit le remplacement des produits ayant une DVR plus courte que celle du bâtiment.

A1 - JUSQU'AU DÉMARRAGE EN VUE DES PRODUITS

A2 - TRANSPORT VERS LE SITE DE FABRICATION - ARRIVÉE

A3 - FABRICATION DES PRODUITS

A4 - TRANSPORT VERS LE SITE DE CONSTRUCTION

Étape	Processus	Scénario

DESCRIPTION DES ÉTAPES DU CYCLE DE VIE

Après les informations générales et la description du produit, la FDES présente les étapes du cycle de vie prises en compte.

Ces étapes sont fixées par la norme EN 15804+A1 et sont au nombre de 17 :

- A1 à A3 pour la fabrication
- A4 et A5 pour la construction
- B1 à B7 pour la vie en œuvre
- C1 à C4 pour la fin de vie
- D pour les bénéfices de la valorisation en fin de vie

Un schéma peut venir illustrer les étapes du cycle de vie. Au sein de chaque étape, il est précisé les processus qui ont été pris en compte. Pour les étapes à partir de A4 et au-delà, des tableaux viennent préciser les scénarios pris en compte.

En effet, comme ces étapes se déroulent après la sortie du site de fabrication des produits, elles ne peuvent pas être basées sur des données mesurées, et des scénarios doivent être établis et justifiés.

5. RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION DE L'IMPACT DU CYCLE DE VIE POUR LE PRODUIT DE RÉFÉRENCE

Tableau des paramètres détaillant les impacts du cycle de vie

Impact	A1	A2	A3	A4	A5	B1	B2	B3	B4	B5	B6	B7	C1	C2	C3	C4	D
Réchauffement climatique																	
Acidification																	
Eutrophication																	
Épuisement des ressources																	
Émissions de gaz à effet de serre																	
Émissions de particules																	
Émissions de CO ₂																	
Émissions de CH ₄																	
Émissions de N ₂ O																	
Émissions de HFC																	
Émissions de PFC																	
Émissions de SF ₆																	
Émissions de NF ₃																	

TABLEAUX DE DÉTAIL DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

1 ligne = 1 impact environnemental
1 colonne = 1 étape du cycle de vie

Pour les produits de construction en bois, l'étape A1 laisse souvent apparaître une valeur négative en réchauffement climatique qui traduit la captation de CO₂ par photosynthèse. Cette captation est compensée en partie dans les étapes suivantes du cycle de vie, notamment lors de la fin de vie lorsque le bois est soit brûlé, soit dirigé en décharge.

Les indicateurs environnementaux sont exprimés par unité fonctionnelle. Pour chaque indicateur environnemental, le résultat est exprimé en équivalent d'une substance de référence. Pour le « Réchauffement climatique », toutes les émissions de gaz à effet de serre sont ramenées en dioxyde de carbone CO₂ équivalent.

Les filières qui ont des modules D importants, c'est à dire avec une valorisation importante des déchets en fin de vie, comme la filière bois ou les filières de métaux, encouragent la prise en compte du module D.

8. INFORMATIONS ADDITIONNELLES SUR LE RELARGAGE DE SUBSTANCES DANGEREUSES DANS L'AIR INTÉRIEUR, LE SOL ET L'EAU PENDANT L'ÉTAPE D'UTILISATION

CHIMES DANS L'AIR INTÉRIEUR

CHIMES DANS L'EAU

CHIMES DANS LE SOL

9. CONTRIBUTION DU PRODUIT À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

LA CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

LA CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

LA CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

LA CONTRIBUTION À L'ÉVALUATION DES RISQUES SANITAIRES ET DE LA QUALITÉ DE VIE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

La classe affichée doit être justifiée par des résultats d'essais, qui peuvent être collectifs.

17

8. CADRE DE VALIDITÉ

Produit type

Zone de droits

Paramètres sensibles

Paramètre sensible	Valeur minimale acceptable	Valeur maximale acceptable

SECTION « CADRE DE VALIDITÉ »

Cette section n'existe que pour les FDES collectives. Pour les FDES individuelles, elle est remplacée par une liste des références commerciales couvertes en début de FDES.

IMPACTS DÉCLARÉS

Pour les FDES collectives, on doit démontrer la représentativité des indicateurs environnementaux déclarés par rapport aux indicateurs des produits couverts. Ainsi on évalue la variabilité des ces indicateurs au sein du groupe de produits couverts. Si cette variabilité est faible ($\leq 40\%$) on peut déclarer la valeur moyenne. Si elle est importante ($> 40\%$) on doit déclarer la valeur maximale (ou la valeur maximisante couvrant 95% des cas).

CONDITIONS DU CADRE DE VALIDITÉ

Le cadre de validité doit nécessairement inclure :

- La définition du produit type
- La liste des ayants droits (si le déclarant a choisi de ne pas ouvrir l'utilisation, cette liste peut être obtenue par un renvoi vers un site internet par exemple)
- Les plages de validité des paramètres sensibles (valeurs minimales, maximales, ou variantes acceptées...)

Les paramètres sensibles sont ceux identifiés lors de l'étude (voir point sur les analyses de gravité et de sensibilité en page 11).

QUELQUES ORDRES DE GRANDEUR



Il n'est pas facile pour un novice de s'approprier les résultats d'une FDES, et d'en interpréter les résultats de l'évaluation des impacts du cycle de vie (*voir point sur les tableaux de résultats des FDES en page 16-17*). Les tableaux de cette page ont pour objectif de vous donner quelques repères utiles.

Ordres de grandeur pour l'indicateur « **Réchauffement climatique** » des matériaux et procédés courants :

MATÉRIAU OU PROCÉDÉ	UNITÉ	RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE (en kg eq. CO ₂)
Sciage résineux brut sec à l'air	kg	0,12 d'émissions et - 1,68 de captation
Béton banché	kg	0,12
Brique de terre cuite	kg	0,23
Poutrelle en acier brut	kg	1,6
Profilé en aluminium brut	kg	8,2
Profilé en PVC brut	kg	2,2
Colle MF	kg	4,6
Laine de verre	kg	1,1
Polystyrène	kg	3,3
Électricité française	kWh	0,04
Transport de frêt routier	tkm	0,17
Transport de frêt ferroviaire	tkm	0,02
Transport de frêt maritime	tkm	0,01

Note : Les ordres de grandeur présentés ci-dessus sont relatifs uniquement à la fabrications des matériaux.



Ordres de grandeur pour l'indicateur « **Réchauffement climatique** » des FDES de produits de construction courants :

PRODUIT DE CONSTRUCTION	UNITÉ	RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE (en kg eq. CO ₂)	DURÉE DE VIE DE RÉFÉRENCE (DVR)
MURS			
Mur en CLT 10 cm d'épais	m ²	9,9	100 ans
Mur en ossature bois non isolé 45 x 145	m ²	8,83	100 ans
Mur en béton armé 18 cm d'épais	m ²	48,8	100 ans
Mur en bloc béton parpaing 20 cm d'épais	m ²	13,2	100 ans
Mur en brique 20 cm d'épais	m ²	29,5	100 ans
CHARPENTES			
Charpente en bois lamellé collé	m ³	104	100 ans
Charpente industrielle	m ³	114	100 ans
Charpente traditionnelle résineux	m ³	71,5	100 ans
MENUISERIES EXTÉRIEURES			
Fenêtre en bois européen	m ²	53,2	30 ans
Fenêtre en PVC	m ²	65-85	30 ans
Fenêtre en aluminium	m ²	116-143	30 ans
Fenêtre mixte bois-aluminium	m ²	85-95	30 ans
Porte extérieure en bois exotique	m ²	59,9	35 ans
Porte extérieure en bois résineux traité	m ²	48,7	35 ans
Porte extérieure en chêne	m ²	48,8	35 ans
REVÊTEMENTS DE SOL			
Parquet massif chêne 23 mm	m ²	2,55	100 ans
Parquet contrecollé 13-14 mm	m ²	7,86	45 ans
Carrelage céramique	m ²	14-20	50 ans
Moquette	m ²	13-24	10-25 ans
Revêtement de sol PVC	m ²	13-28	20-25 ans

Note : Les ordres de grandeur présentés ci-dessus sont relatifs à la totalité du cycle de vie (fabrication, construction, utilisation, fin de vie) sans tenir compte du module D relatif aux bénéfices liés à la valorisation des déchets en fin de vie.

ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES SPÉCIFIQUES

LES ALLOCATIONS

Diagramme des flux 1T

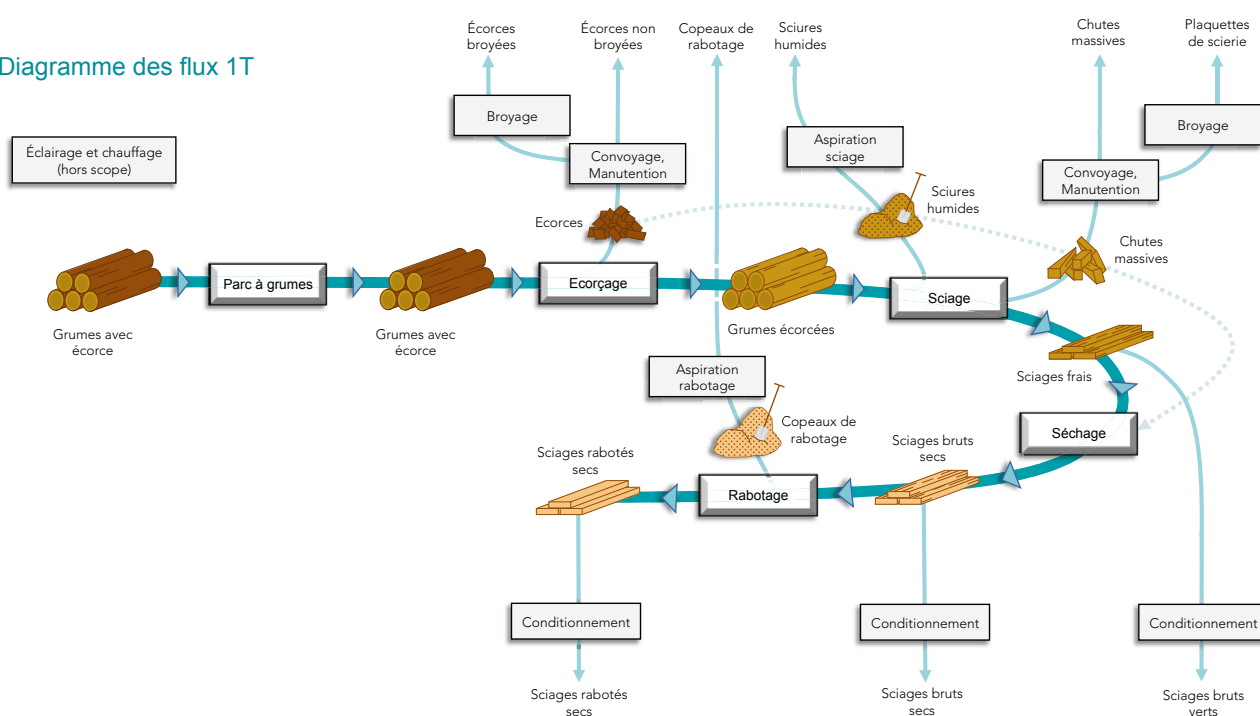


Schéma synthétique des processus et flux de produits de première transformation

Lorsqu'un processus de fabrication génère plusieurs co-produits, il peut être difficile de connaître les intrants ou extrants spécifiques à chaque co-produit. On **peut prendre en compte des relations logiques** entre intrant, extrant et co-produit ou **procéder à une allocation** de l'intrant ou extrant concerné entre les co-produits (par exemple : l'électricité consommée...). Cette allocation peut être réalisée en se basant sur les volumes, les masses ou les valeurs économiques..



BÉNÉFICES ET CHARGES AU-DELÀ DES FRONTIÈRES AU SYSTÈME : LE MODULE D

La dernière colonne des tableaux de résultats présentés dans les FDES concerne le « module D ». Il s'agit d'une étape qui n'appartient pas au cycle de vie du produit étudié, mais qui permet de présenter les bénéfices liés à la valorisation en fin de vie.

Les valeurs numériques du module D sont calculées à l'aide d'une soustraction entre :

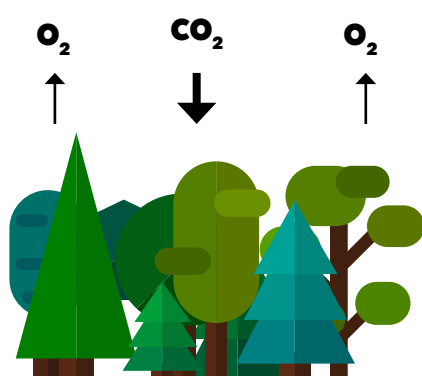
- Les impacts environnementaux liés aux processus de valorisation, comptabilisés avec le signe + (par exemple l'électricité nécessaire au broyage des déchets bois afin de les rendre utilisables par des fabricants de panneaux)
- Les impacts environnementaux liés aux processus évités, comptabilisés avec le signe - (par exemple l'ensemble des processus nécessaires à la production de bois rond pour l'industrie du panneau)

Ainsi, si les impacts environnementaux liés aux processus de valorisation sont inférieurs aux impacts évités par cette valorisation, les valeurs numériques du module D sont négatives. Dans le cadre des produits bois, ce signe négatif traduit l'intérêt réel à la valorisation en fin de vie.

LES FLUX DE CARBONE BIOGÉNIQUE

Les flux de carbone biogénique doivent être alloués de façon physique. En effet, le contenu en carbone est une propriété physique intrinsèque du matériau, et doit rester attaché à celui-ci.

Remarque : carbone biogénique = carbone biosourcé = carbone issue de la biomasse



Captation du carbone en forêt

1 m³ de bois rond permet la
CAPTATION DE CO₂ BIOGÉNIQUE
 Cette valeur est de 750 kg équivalents CO₂
 pour un bois d'une densité de 450 kg/m³



-750 KG DE CO₂ EQ

1 m³ de bois rond

Le matériau bois : un véritable atout contre le réchauffement climatique qui est l'un des défis majeur de notre époque.

LA FORÊT FRANÇAISE ET LE PRODUITS EN BOIS FRANÇAIS

PARTENAIRES DE LA CONSTRUCTION BAS CARBONE

La forêt joue un rôle essentiel dans la régulation du carbone et du climat grâce à sa fonction d'approvisionnement en matériau biosourcé et services écosystémiques (bois, champignons, qualité de l'eau, chasse, récréation, préservation de la biodiversité...).

● **Augmentation de la surface forestière annuelle en France**

En France, l'accroissement naturel est positif, ce qui veut dire que la surface forestière grandit. Ainsi pour le climat et la biodiversité des forêts, il est important d'avoir une sylviculture durable dans le respect des cycles de pousse d'un arbre et de récolter les arbres arrivés à maturité afin de pouvoir replanter de jeunes plants.



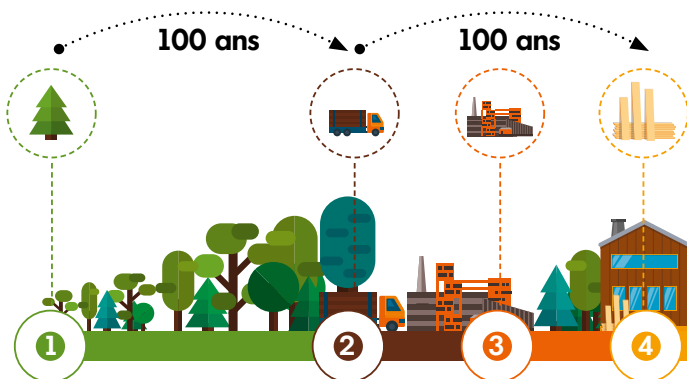
● **Plus la forêt est jeune, plus elle stocke du carbone**

En effet, la photosynthèse fait des forêts des puits à carbone, au moins durant leur période de croissance. De fait, les forêts extraient une partie du CO₂ atmosphérique et contribuent ainsi à lutter contre l'effet de serre et le réchauffement climatique.

Par bien des aspects, la forêt joue un rôle dans l'environnement en luttant notamment contre le réchauffement climatique en stockant du carbone et en libérant de l'oxygène. Ce rôle ne s'arrête pas à la forêt car le carbone reste stocké dans tous les produits bois. On estime que plus de 300 millions de tonnes de CO₂ étaient stockés dans les produits bois en 2005. Et ce chiffre est en constante augmentation.

LE BOIS FRANÇAIS EST BIO-SOURCÉ, ÉCOLOGIQUE ET BAS CARBONE

Pour augmenter la captation du carbone nécessaire à la préservation du climat, il est important de respecter un cycle vertueux :



- 1 planter des arbres** : maximiser de captation du carbone en forêt
- 2 récolter les arbres matures** : atteinte d'un seuil de stockage carbone dans l'arbre
- 3 transformer les arbres en produits bois** : transfert du stockage du carbone de l'arbre aux produits
- 4 utiliser les produits bois dans la construction** : optimiser la séquestration du carbone dans le temps

La participation de la filière forêt-bois à la lutte contre le réchauffement climatique prend ainsi plusieurs formes : gestion durable de la ressource, récolte de bois et valorisation du matériau bois.

LES FDES EXISTANTES DE PRODUITS BOIS SUR INIES

www.inies.fr • www.catalogue.bois.construction.fr

60 FDES COLLECTIVES de produits bois

STRUCTURE

- 1 FDES de CLT
- 1 FDES de mur ossature
- 2 FDES de bois d'ossature
- 6 FDES de charpentes
- 3 FDES de poutre lamellé

REVÊTEMENTS

- 5 FDES de parquets
- 1 FDES de lambris
- 3 FDES de bardages
- 2 FDES de platelages

MENUISERIES

- 4 FDES de fenêtres
- 4 FDES de fenêtres mixte bois-aluminium (en cours)
- 5 FDES de portes extérieures
- 3 FDES d'escalier
- 8 FDES de portes intérieures (en cours de vérification)
- 2 FDES volets (en révision)

PRÉ-PRODUITS

- 15 FDES de panneaux de process (en cours de vérification)
- 7 FDES de panneaux contreplaqué (en cours de vérification)

23 FDES individuelles

- 10 FDES d'isolants
- 1 FDES de parquet
- 1 FDES de fenêtres
- 4 FDES de mixte bois-aluminium
- 2 FDES de fenêtres de toit
- 2 FDES de bloc porte
- 3 FDES de CLT
- 10 FDES de bloc porte (en cours)

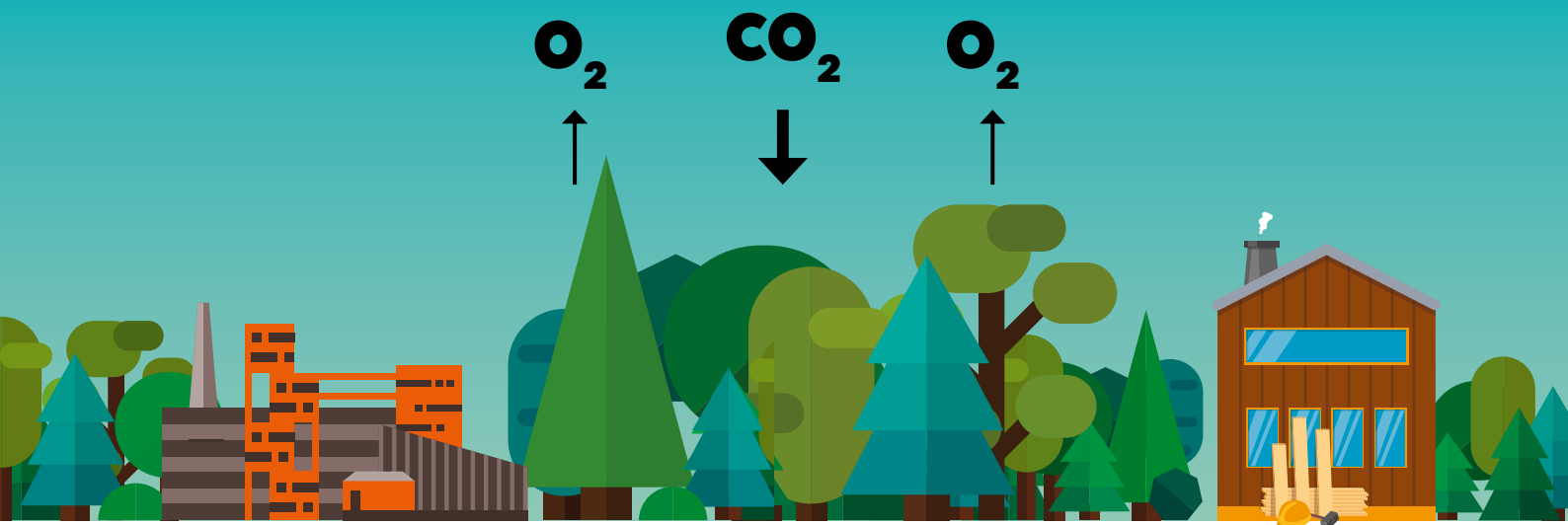
Les FDES collectives dédiées aux produits bois français sont en cours de réalisation.

Les premières fiches seront disponibles cette fin d'année.

Note : liste établie au 27/07/2019



UTILISER LES PRODUITS BOIS FRANÇAIS C'EST FAVORISER LES CONSTRUCTIONS BAS CARBONE



De ses origines forestières à chaque étape de sa transformation, le matériau bois démontre son rôle essentiel pour la préservation du climat et la construction durable. Mobiliser le bois issu de nos forêts, c'est utiliser un matériau bio-sourcé, renouvelable en circuits courts, pour la construction de bâtiments à faible empreinte carbone.

Pour laisser en héritage des bâtiments de qualité et bas carbone sur l'ensemble du territoire, **une offre en produits bois français est largement disponible.**

Pour en savoir plus, consultez :



**LA FORÊT FRANÇAISE & LES PRODUITS EN BOIS FRANÇAIS,
PARTENAIRES DE LA CONSTRUCTION BAS CARBONE**



LE CATALOGUE DES PRODUITS BOIS FRANÇAIS

pour retrouver toute l'offre disponible des produits en bois français, les caractéristiques et les dimensions standards ainsi que les fournisseurs des produits en bois issus de la ressource française et transformés en France.



Ces deux ouvrages sont à consulter et à télécharger sur le site : **construction.preferezleboisfrancais.fr**



PRÊTS ? ADHÉREZ !

SCIEUR, TRANSFORMATEUR, FABRICANT :
En adhérant à la marque bois-de-france.org,
gagnez de nouveaux marchés...
et de nouveaux clients !



La marque
bois-de-france.org

a été créée pour valoriser les produits élaborés en France à partir de bois issus des forêts françaises. C'est un signe fort, clair et lisible qui rend votre entreprise plus compétitive, renforce l'attractivité de vos produits, vous positionne en bonne place sur les appels d'offres, accroît vos performances de vente.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de la marque et sur l'adhésion : info@bois-de-france.org

À PROPOS DU GUIDE PÉDAGOGIQUE

Ce document contient des informations données à titre indicatif.
Elles ne sont pas exhaustives et ne sauraient engager la responsabilité des auteurs sur les conséquences de leur utilisation.





POUR EN SAVOIR PLUS :

- Site de la base INIES rassemblant toutes les FDES : www.inies.fr
- Site Energie Carbone, préparation de la future réglementation : www.batiment-energiecarbone.fr
- Catalogue Bois Construction, solutions constructives et FDES : www.catalogue-construction-bois.fr
- Normes ISO 14040 et 14044, normes NF EN 15804+A1 et NF EN 15804/CN



6, Rue François I^{er}
75008 Paris - France
Tél. : 01 56 69 52 00

Avec le soutien financier

